

Lucier, Pierre, le 25 novembre 2008

Les politiques culturelles : d'hier à demain

Titulaire de la Chaire Fernand-Dumont sur la culture de l'INRS, Pierre Lucier a été président de l'Université du Québec (1996-2003), sous-ministre de l'Éducation (1983-1984, 1990-1996, 2003-2005), président du Conseil supérieur de l'éducation (1984-1989) et du Conseil des universités (1989-1990). Il est l'auteur de nombreux ouvrages et articles.

Présenter la synthèse d'un ensemble de contributions d'experts constitue un défi qu'on se promet toujours de ne pas accepter, parce qu'il relève de la mission impossible. Il s'agit là d'une contribution utile, cependant, et les auteurs en attendent généralement quelque chose, à tout le moins de quoi leur permettre de prendre la mesure de ce que leurs propos ont pu susciter. C'est dans ces modestes limites que ce défi est relevé ici, sans autre prétention que d'offrir un écho critique, forcément personnel, à des textes lus avec attention et intérêt. Et sans autre excuse que la nostalgie d'un trop lointain passé d'élaboration de politiques publiques – de « Policy Making ».

Cinq affirmations ponctuent la présente synthèse, comme autant de rubriques sous lesquelles il est proposé de consigner quelques observations et commentaires. Des affirmations, c'est-à-dire tantôt des constatations, tantôt des prises de position, tantôt des pronostics ou des souhaits, tantôt peut-être aussi des évidences, voire une ou deux convictions bien ancrées.

1. En matière de culture, nos sociétés sont dans des situations fort différentes.

La chose saute aux yeux au premier examen : les sociétés dont il est question dans cet ouvrage représentent, même à l'échelle de la seule zone occidentale, un éventail très varié. La taille du territoire, la géographie, le poids démographique, l'histoire, la composition ethnoculturelle et socioéconomique, les statuts politiques, la configuration linguistique, les ressources disponibles, les «préférences» traditionnelles, les valeurs, l'identité nationale, les traditions artistiques, voire les politiques culturelles en place : les combinaisons sont multiples et les profils nationaux qui, fort différents, en découlent ne sont décidément pas affaires de détail.

On le constate aisément, plusieurs traits distinguent et séparent les situations nationales des uns et des autres. De la mosaïque américaine et de ses traditions «darwinienne» au centralisme républicain français, des identités multinationales espagnoles au multilinguisme suisse et à ses traditions de double subsidiarité, du cheminement identitaire québécois et de ses impératifs de continuité aux dynamiques belges et à leurs tensions actuelles, du multiculturalisme canadien aux engagements éducatifs des Länder allemands et à la société acadienne en voie d'affirmation institutionnelle dans un territoire bilingue : oui, et pour n'évoquer que celles-là, il y a un monde de différences.

Ce serait sans doute distraction que de s'y attarder. Mais on doit tout de même en tirer un enseignement majeur : il faut se garder des généralisations et des amalgames qui gommeraient les particularités, voire les oppositions, et pourraient dès lors conduire à des impasses. Les réalités de nos sociétés et de nos cultures sont fortement caractérisées. À telle enseigne que des choix arrêtés ici pourraient bien se révéler contre-indiqués et contreproductifs ailleurs. Plus encore, les diagnostics eux-mêmes pourraient bien avoir des significations différentes, lors même que nous observons des phénomènes convergents à maints égards. En élaboration de politiques publiques, on le sait, la première tâche, préalable en quelque sorte, consiste

justement à pouvoir prendre acte avec exactitude de l'état des points de départ et de leurs enracinements.

2. En matière d'action publique, nos sociétés sont confrontées à des changements apparentés, voire communs à maints égards.

Reconnaître d'entrée de jeu nos différences ne nous renvoie pas forcément dos à dos vers nos tâches respectives. Le caractère convergent et largement commun des changements qui nous affectent nous invite, au contraire, à partager nos lectures de ces changements et de leurs impacts. Il se pourrait même bien que, exercé ensemble, ce discernement nous rapproche profondément, alors même que nos situations de départ obligent à garder les distances nécessaires.

Les sollicitations communes sont actuellement nombreuses, et elles sont de plusieurs types et de plusieurs niveaux. Certaines concernent la composition ethnoculturelle des populations : les vagues migratoires nouvelles qui s'observent à peu près partout introduisent de nouveaux facteurs de diversité à portée culturelle directe. D'autres touchent à la configuration des divers groupes sociaux : le nombre croissant d'ânés en meilleure santé, par exemple, et ayant des habitudes et des moyens inédits de consommation culturelle est un défi pour les politiques en place. Cette diversité se reflète aussi dans les pratiques culturelles, où on note un nouvel éclectisme dans les types d'arts fréquentés, les mêmes personnes pouvant, par exemple, demeurer attachées à l'opéra ou au récital classique tout en explorant les formes émergentes d'expression artistique. Diversité également dans les modes d'accès, la navigation par les techniques du numérique ayant déjà modifié la façon de consommer les productions artistiques. En fait, de nouveaux publics apparaissent, avec de nouvelles aspirations, de nouveaux goûts, de nouvelles habitudes. S'accroît ainsi l'éclatement des hiérarchisations culturelles longtemps considérées comme acquises, voire comme allant de soi. Le nivellement du déploiement des œuvres et des produits sur l'Internet rejoint et renforce ce qu'on observe déjà depuis un bon moment dans toutes les librairies de quartier : sans complexe et sans prétention, le «prêt-à-jeter» y côtoie allègrement les grandes œuvres.

Dans la plupart des sociétés étudiées dans ces pages, les territoires sont aussi à se redéfinir et à se recomposer. Cela ne s'observe pas nécessairement dans quelque découpage juridique des frontières connues, encore que, dans les grands ensembles multinationaux en émergence, la notion même de frontière soit en profonde mutation : de nouvelles régions se forment sur la base d'affinités économiques, sociales et culturelles, défiant du même coup la portée des politiques culturelles nationales. À l'intérieur même des territoires nationaux, des villes émergent, des pôles d'attraction surgissent, des ensembles s'affirment, qui obligent à redéfinir les rapports connus entre les métropoles et la «province» et qui affichent leurs propres potentiels de définition de politiques : dans bien des cas, on l'a vu, les villes ont développé leur conscience des enjeux culturels et en ont fait un élément important, souvent moteur, de l'ensemble de leurs politiques de développement économique et social. Ces redécoupages territoriaux trouvent leur écho dans les sentiments d'appartenance et dans la façon de vivre le lien social : des politiques culturelles définies à l'échelle nationale ne suffisent plus à offrir ici des réponses adéquates, et les enquêtes réservent des surprises à qui n'aurait pas vu se former ces nouvelles références locales et régionales.

Ces affirmations de proximité accompagnent partout les effets d'une internationalisation croissante des circuits culturels, sinon de leur mondialisation. Le paradoxe n'est qu'apparent, d'ailleurs, s'il est vrai que la globalisation permet et stimule ces consistances locales et régionales. Partout, on se préoccupe du positionnement international de la «production» artistique nationale. Les artistes eux-mêmes en témoignent, qui ne peuvent percer qu'au prix d'une gestion de carrière qui transcende les frontières. Même les producteurs de taille modeste ou vraiment petite cherchent à identifier des créneaux —des «niches»— où il leur soit possible de compter parmi les meilleurs et les plus fréquentés. Cette facette plus proprement commerciale de la problématique de la diversité culturelle ne doit pas être occultée, car il n'est pas sûr que, dans les faits, elle ne prenne pas souvent le dessus sur la défense de la diversité spécifiquement culturelle, qui est ultimement celle de pouvoir vivre et dire le monde et la condition humaine de plus d'une manière.

À l'intérieur des sociétés nationales couvertes par l'ensemble des politiques culturelles considérées, beaucoup de faits lourds, de valeurs et de préférences connaissent aussi d'importantes évolutions. À commencer par l'essoufflement des finances publiques, confrontées à des besoins massifs en santé, en éducation, en sécurité, en environnement, sans oublier les dépenses militaires. Les politiques culturelles qui sont nées dans les périodes de croissance se heurtent ainsi à la contrainte des ressources. Il n'est même pas exclu que ces limitations y soient pour quelque chose dans les mouvements de dévolution et de décentralisation observés dans plusieurs pays : taxer à plus grande proximité des usagers fait partie de plusieurs virages stratégiques. On ne sous-estimera pas davantage les évolutions proprement politiques et idéologiques, dont il n'est pas exagéré de dire qu'elles lorgnent souvent vers des perspectives plus néolibérales que sociales-démocrates. Les appels à «moins d'État», à l'«usager payeur» et à la «participation du secteur privé» ne sont pas rares. Ces tendances frappent de plein fouet les politiques culturelles qui s'étaient naguère nourries aux perspectives de la démocratisation de la culture et de l'accroissement du niveau culturel des populations.

Il y a aussi des sensibilités nouvelles qui s'expriment un peu partout. On peut penser, par exemple, à la valorisation du patrimoine sous toutes ses formes, voire au processus même de patrimonialisation. Histoire, dynamique identitaire, protection des paysages et des sites naturels, attrait touristique s'y conjuguent de manière inédite et constituent des références émergentes qui sollicitent fortement l'action et les ressources des pouvoirs publics en matière de politique culturelle. Bien des intérêts et des préoccupations se sont ainsi invités à la table des institutions promotrices de culture.

On ne doit pas non plus négliger l'apport des connaissances acquises sur les effets des politiques culturelles, dont plusieurs ont atteint la quarantaine, cet âge qu'on dit de maturité tout autant que de remise en question. Données quantitatives et qualitatives à l'appui, on connaît mieux maintenant ce que ces politiques culturelles ont réussi ou échoué à changer – peu ou prou, semble-t-il. On sait, par exemple, que les profils socioculturels et économiques des «participants» à la culture n'ont pas beaucoup changé et qu'une véritable démocratisation culturelle reste encore à réaliser. On s'interroge même ici et là sur les objectifs poursuivis, qui auraient surtout consolidé l'hégémonie culturelle des métropoles et facilité la consommation de ceux qui n'avaient pas à être convertis.

Quoique rapides et d'allure impressionniste, ces évocations permettent d'illustrer plusieurs des propos qu'on peut lire ici. Leur récurrence donne lieu à des recoupements dont la convergence se retrouve aussi dans la perception partagée qu'il y a là des défis qui ont

souvent des traits de menaces par rapport à des objectifs et à des stratégies que l'on croyait assurés. Partis de situations fort différentes, nous serions ainsi confrontés à des perturbations largement communes et dès lors susceptibles d'analyses concertées et de prises en charge convergentes.

3. Les changements observés sollicitent les politiques culturelles selon des points d'impact apparentés, voire communs pour une bonne part.

Les changements identifiés par l'ensemble des auteurs indiquent d'eux-mêmes leurs points d'impact sur les politiques culturelles et les défis auxquels ont à faire face les concepteurs et les décideurs en matière de politique culturelle.

Il y a d'abord le champ culturel qui est en train de se redéfinir : c'est l'objet même des politiques culturelles qui s'en trouve ainsi modifié. Ce qu'on peut observer dans la plupart des sociétés dont il est question dans cet ouvrage, c'est que le domaine proprement artistique, qui a été d'emblée privilégié dans les grandes stratégies des quarante dernières années, tendrait à s'élargir et à devoir intégrer d'autres dimensions de l'expression culturelle. S'agit-il pour autant d'une évolution vers une approche plus anthropologique qu'artistique de la culture, ce qui inclurait de nombreux éléments liés à l'art de vivre? Certains le pensent d'emblée; d'autres sont plus réticents à aller jusque-là. Ce qui est clair, en tout cas, c'est que non seulement le champ culturel traditionnellement pris en compte par les gouvernements est-il en train d'embrasser de nouveaux arts —les arts «numériques», par exemple—, mais encore est-il en passe d'être de plus en plus associé aux facteurs proprement économiques et à l'ensemble du développement social et territorial. On s'était habitué aux liens souvent étroits établis entre culture et éducation ou entre culture et loisir, par exemple. Émergent maintenant des enjeux qui ont trait à l'harmonie sociale, à la qualité de vie et au positionnement sur l'échiquier international. Même là où on a parfois craint de considérer les politiques culturelles comme moteur et expression de l'identité nationale, tout se passe comme si les mutations démographiques et ethnoculturelles ramenaient à l'avant-scène les préoccupations relatives aux visages culturels de référence, d'intégration, voire d'assimilation. En fait, des signes donnent à penser que, plutôt que d'un domaine essentiellement esthétique ayant des paramètres propres, la culture devient de plus en plus une dimension de l'ensemble des politiques de développement, et cela à tous les niveaux de responsabilité politique, de celui de l'État à celui des instances locales et régionales. Il en résulte des alliances nouvelles, parfois inédites et étonnantes, avec des secteurs d'activité et d'intérêt qu'on n'associait guère spontanément jusqu'ici.

Bien au-delà de l'objet culturel, cet élargissement touche aussi la nature des objectifs à poursuivre et des préférences susceptibles d'en animer la mise en œuvre, comme si les référentiels eux-mêmes étaient à se transformer. Ainsi, on fait souvent état des perspectives de démocratisation mises de l'avant par plusieurs grandes stratégies nationales : démocratiser, c'est-à-dire accroître l'accès à des contenus préalablement définis comme valables et «méritant» d'être partagés. De tenaces relents d'élitisme et de hiérarchisation culturels y auraient perduré, qui seraient aujourd'hui devenus objet de méfiance parce qu'éloignés d'une véritable démocratisation, c'est-à-dire d'une large participation à la définition même du beau et du valable. On note des considérations analogues concernant les objectifs dits de «construction nationale», la culture y étant mobilisée comme outil de rassemblement et, à la manière d'une image de marque, comme label d'identification sur la scène internationale. Il semble que ces approches volontaristes ne réussiraient plus à porter fruit dans les nouveaux contextes sociaux et territoriaux. Les politiques culturelles doivent dès lors pouvoir proposer

et poursuivre des objectifs qui rejoignent aussi les enjeux et les valeurs de proximité au moins tout autant que les impératifs de la «vitrine» internationale, la communication interculturelle au sein de sociétés devenues plurielles au moins tout autant que l'affirmation de quelque logo officiellement promu, voire imposé. Elles doivent, par conséquent, pouvoir intégrer les enjeux de l'harmonie sociale et de la qualité du vivre-ensemble et renforcer le potentiel d'inclusion d'un lien social en voie de reconfiguration.

À ces mutations de l'objet et des objectifs des politiques culturelles, s'articulent des changements dans le découpage des compétences et des responsabilités des acteurs –le «sujet définissant» serait lui-même en mutation. Alors qu'on s'était habitué à considérer que les gouvernements étaient d'emblée les signataires de ces politiques, quitte à consulter largement et à trouver des arrangements viables dans le cas des pays à structure fédérale ou confédérale, on assiste à une reconfiguration des lieux d'initiative et de responsabilité, eux-mêmes liés à la reconfiguration territoriale observée. On note que les villes et les régions sont déjà engagées dans la définition de politiques culturelles, à la faveur d'une évolution complexe des règles de dévolution que les États, à court de ressources, cautionnent et encouragent. À l'intérieur de plusieurs de nos sociétés, et pas seulement dans les pays fédérés, des affirmations nationales diverses semblent aussi s'affirmer et commander une prise en compte nouvelle –en tout cas, tout le contraire d'approches visant à niveler et à occulter les différences. Par ailleurs, l'émergence de grands ensembles supranationaux entraîne aussi des exigences en matière de politiques culturelles : le cas de l'Union européenne est éloquent à cet égard, où on ne sait pas encore parfaitement comment joueront les dynamiques complexes de l'affirmation nationale, de la convergence européenne et du degré souhaitable de subsidiarité. À une échelle plus vaste encore, il y a une «internationalité» qui apparaît de plus en plus comme un impératif pouvant affecter directement les politiques culturelles. On chercherait même, pour la culture, un mode de traitement qui est actuellement au centre de vives tensions entre des perspectives de diversité culturelle et les exigences de la libéralisation des échanges commerciaux, des tensions dans lesquelles ne comptent pas pour peu les discours et les stratégies de promotion commerciale dont plusieurs gouvernements étoffent leurs politiques culturelles.

Cet éclatement des compétences se traduit nécessairement par des changements correspondants dans l'identité des définisseurs de politiques culturelles, dans les processus d'élaboration de ces politiques et dans les modalités de leur financement et de leur gestion. Les stratégies reposant sur des actions conduites «de haut en bas» semblent bien marquer le pas; et ce n'est pas davantage les stratégies d'actions menées «de bas en haut» qui peuvent d'emblée les remplacer valablement, pas plus que les stratégies dites «arm's length». On voit plutôt émerger de plus en plus des maîtrises d'œuvre à caractère pluriel. Des villes, certaines dites «chefs de file», des régions, le secteur privé, les artistes et l'État lui-même se concertent – dans des «sommets», des «États généraux» ou autrement – pour définir des objectifs et des approches qui fassent consensus et permettent de rallier les volontés et de faire converger les ressources. On s'éloignerait donc ainsi de ces politiques culturelles essentiellement issues d'ententes plus ou moins négociées entre les gouvernements et les milieux artistiques. Le nombre des intervenants s'est accru, leur diversité aussi, et il n'est pas jusqu'au secteur émergent de l'économie sociale qui ne réclame à bon droit une participation à part entière, à tout le moins à la hauteur de son importance dans l'économie générale. Cette dynamique exigerait plus que jamais que se poursuive la professionnalisation du travail et du statut des artistes, maintenant associés comme partenaires, mais parmi d'autres.

Même sommairement décrits, ces traits indiquent clairement que l'élaboration et la gestion des politiques culturelles obéissent d'ores et déjà à des règles nouvelles, dont ce collectif

permet de faire voir l'impact largement commun dans les sociétés étudiées. Les politiques culturelles de nouvelle génération n'auront pas la même facture que les précédentes. Cela vaut pour les champs couverts, les objectifs et les référentiels tout autant que pour la légitimité des compétences et les modalités de financement et de gestion.

4. Les changements observés affectent les diverses politiques culturelles en fonction de leurs antécédents et de leurs assises.

Points de départ diversifiés, changements de conjonctures largement communs et points d'impact sur les perspectives et les processus d'élaboration des politiques également largement communes : cela n'autorise tout de même pas à penser que les solutions et les voies d'ajustement seront partout les mêmes. Dans la mesure où les stratégies culturelles renvoient à des contextes socio-historiques et politiques spécifiques, on peut estimer que c'est en s'y insérant et en s'en inspirant qu'on trouvera les voies d'avenir les plus porteuses. Retour aux sources et au socle, en somme.

C'est dire qu'il n'y aura vraisemblablement pas de solution unique et que chaque société devra puiser à même sa culture, cela soit dit sans pléonasmе, pour enclencher les ajustements et les relances qui lui conviennent en matière de politique culturelle. On peut ainsi penser que, s'il est avéré, le «darwinisme» américain ne sera sans doute pas abandonné, que la France ne renoncera pas à la légère à ses convictions républicaines, que la Suisse continuera de pratiquer les règles de la «double subsidiarité», que l'Espagne «plurinationale» n'a pas fini de composer avec ses impératifs d'«hybridation culturelle», que le royaume belge ne pourra pas gommer ses tensions internes, que l'Allemagne tiendra à sa répartition des compétences et à ses préoccupations éducatives en matière de culture, que l'Union européenne poursuivra sur sa lancée de communautarisation de la politique culturelle, que l'Acadie tiendra à son affirmation et à son institutionnalisation culturelle dans un contexte de bilinguisme, que le multiculturalisme canadien ne sera pas biffé sous peu de la Constitution canadienne de 1982. Tout indique même que les choses n'avanceront nulle part si on ne s'enracine pas dans le terreau de l'histoire, des valeurs et des préférences de chaque société. D'où, on peut le dire d'emblée, l'intérêt qu'il y aura à poursuivre le partage des évolutions des uns et des autres.

Un exemple de proximité valant mille mots, on s'en reportera au cas du Québec, dont on constate aisément la typique continuité en matière de politique culturelle et ses apparentements indéniables avec les pratiques françaises. Au-delà des partis exerçant le pouvoir et de leurs tendances et options politiques et socio-économiques – un peu plus ou un peu moins fédéralistes ou autonomistes, voire souverainistes, un peu plus ou un peu moins socio-démocrates ou libéraux, voire néo-libéraux – la culture demeure au Québec un enjeu national quasi biologique, étroitement lié au maintien et au développement de la culture d'ici et de la langue française. Une politique culturelle québécoise qui n'aurait pas ce souci primordial d'affirmation et de consistance et qui ne marquerait pas les frontières de l'intervention fédérale à visée pancanadienne tiendrait difficilement la route et serait vite décriée par la «société civile», forte en cela de l'appui populaire spontané. Les attachements tenaces envers la France et la francophonie ne relèvent ni de quelque dépendance coloniale ni du simple élan du cœur : c'est beaucoup affaire de réflexe vital et de choix stratégique d'une collectivité qui a besoin de ne pas être la seule à parler français et à véhiculer les éléments de vision du monde structurés par sa langue, cette première matrice culturelle. Les questions identitaires et nationales sont ici des questions constantes et on imagine mal qu'une politique culturelle puisse éventuellement ne pas s'en soucier. Il y a, au Québec, une culture de référence qui imprègne l'espace public et par rapport à laquelle la convergence est appelée à

jouer un rôle majeur d'intégration et d'enrichissement. Sur ce socle, il est possible d'établir d'audacieuses stratégies d'accueil et d'ouverture, comme en ont témoigné les appuis déterminants du Québec à la signature du traité de libre-échange nord-américain et à la promulgation de la convention internationale relative à la diversité culturelle. C'est ce même socle qui rend possible la volonté québécoise remarquée de miser avec confiance sur l'internationalisation, en matière de culture aussi bien que d'économie.

Par rapport à l'ensemble canadien, on ne peut pas davantage estimer qu'une politique culturelle québécoise pourrait longtemps survivre si elle n'arrivait pas à établir les positions québécoises par rapport aux dynamiques canadiennes. Car, là non plus, ce n'est ni affaire de goût ni simple question de fierté. C'est plutôt une affaire littéralement vitale, dans la mesure, par exemple, où la visée canadienne fondamentale est la construction d'un pays «multiculturel dans un cadre bilingue». Cette visée, explicitement proposée aux immigrants, est en contradiction flagrante avec la visée québécoise d'une société qui se prévaut d'une langue commune – le français – et qui promeut le dialogue interculturel interne en fonction d'une culture de convergence qui s'enrichit continuellement sans se définir comme multiple – au fait, en quoi peut bien consister une «culture multiple»? On imagine bien que les équilibres ne sont pas jeux d'enfants, surtout dans le contexte d'une appartenance canadienne toujours majoritairement acceptée par ailleurs.

On n'entraînera ici personne dans le maquis de la politique canadienne et québécoise. Ces évocations sont proposées à seule fin d'illustrer comment les politiques culturelles québécoises ont trouvé dans ce terreau et dans ces enjeux la source de leur continuité. Comment, aussi, elles n'ont d'avenir que dans la prise en compte de ces réalités politiques, que serviraient assurément fort mal des stratégies de laisser-faire ou de pur libéralisme marchand. Par-delà cet exemple, on peut d'emblée estimer qu'il en est de même pour chacune des politiques culturelles examinées dans cet ouvrage : les voies praticables devront nécessairement s'enraciner dans les enjeux socioculturels et politiques propres à chaque situation nationale, régionale ou locale.

5. En guise de conclusion : une certaine «verticalité» fait partie de toute politique culturelle qui se veut efficace.

Cette évocation du nécessaire enracinement socioculturel et politique des politiques culturelles fait écho à une conviction que la conclusion de ce propos offre l'occasion d'exprimer et de partager : il y a, dans l'essence même du projet culturel, une inéluctable verticalité.

La culture se construit à même la distance que les humains prennent par rapport à leur expérience première et spontanée, elle-même déjà habitée par les langages des signes. C'est le «lieu de l'homme», comme aimait en parler Fernand Dumont, ce lieu où les significations se donnent et s'ordonnent. La culture dit ainsi le sens de la vie humaine; pour une collectivité, elle dit pourquoi on y est ensemble, elle fournit l'essentiel de son «récit», elle «organise» la façon qu'on y a de vivre, de sentir, de s'exprimer. Elle trouve dans l'art des formes poussées et souvent exemplaires, des formes qui durent et défient le temps. Mais elle ne s'y réduit pas, dans la mesure où elle englobe les diverses dimensions de la vie collective, les valeurs qui y servent de repères, les aspirations qui la travaillent. Ce n'est pas un hasard si les artistes ont souvent anticipé et soutenu des mouvements qui ont ensuite pris des formes politiques : leur activité met des mots, des formes, des sons, des couleurs sur cette dynamique irrépressible de

quête de sens. Même en dehors de toute référence religieuse, c'est ce qu'on peut valablement désigner comme la «transcendance» de la culture.

On évoque souvent la nécessité, pour les politiques culturelles de demain, de dépasser les «écoles» culturelles, les idéologies déformantes, voire les ornières ethniques et nationales qui caractériseraient trop de politiques actuelles. On laisse même entendre que l'idéal serait peut-être finalement d'accéder à une sorte de stade «post-ethnique», «post-national», voire «post-politique». Fort bien. Mais ce serait assurément peine perdue de penser à quelque stade ...«post-culturel»! La culture est à ce point partie prenante de l'ensemble du destin des collectivités et des significations dont celles-ci vivent qu'on imagine mal comment une politique culturelle pourrait valablement prétendre s'en affranchir. Ainsi aseptisée, elle deviendrait inopérante, autant dire «insignifiante».

L'enjeu est de taille, car, dans certains propos consignés dans cet ouvrage, il est difficile, pour un observateur même sympathique, de ne pas noter une volonté répandue d'en finir avec les débats politiques et nationaux et d'accéder enfin, désenchantement oblige, à une rationalité plus «objective» et plus mesurable, mieux arrimée aux réalités et aux impératifs de l'économie de marché et de la mondialisation des échanges. Serait-ce cela qui explique que, dans plusieurs des textes présentés, on pourrait assez aisément remplacer le mot «culture» par à peu près n'importe lequel des mots qui désignent d'autres domaines d'activité —l'agriculture, les pêcheries, les forêts, etc.? Est-il possible que, envisageant la culture sous l'angle de ses «produits» et de leurs agents de production, de leur potentiel d'innovation, de l'identification des niches porteuses, des capitaux de risque nécessaires, de la mise en marché, de la concurrence internationale, etc., on finisse par faire de la culture un secteur d'activité économique parmi d'autres et pouvant dès lors être confié à des ministères à vocation économique?

En postface à un collectif riche à tous égards, il serait assurément inconvenant d'insister outre mesure sur cette note critique. Mais c'est le privilège de ceux qui ont mandat de synthèse de proposer ainsi des questions à méditer en vue de prochains échanges. On n'en voudra sûrement pas à un philosophe de la culture de tenir à une vision englobante de la culture et de ses enracinements anthropologiques et politiques.